

## ÉDITORIAL

Le thermalisme se défend bien.

Sur le plan scientifique, d'abord, en se pliant aux méthodes modernes de l'évaluation. La chose n'est pas simple. Quand il s'agit d'une thérapeutique simulable qui peut donner lieu à une comparaison avec un placebo, tout va bien. Mais, quand le placebo est impossible, aucune solution n'est vraiment satisfaisante. C'est le très grand mérite de l'Afreth d'avoir réussi, avec l'aide d'un groupe d'experts compétents et dévoués à cette tâche, à définir des "Bases méthodologiques de l'évaluation clinique thermale" de manière à établir des "Recommandations" destinées à guider les promoteurs d'études thermales et, éventuellement, à convaincre les comités de lecture du bien fondé des méthodes utilisées. Des compromis ont été parfois nécessaires pour répondre aux questions qui se posent et que le rédacteur du rapport, le Pr Jacques Dangoumau, résume ainsi : "Le service rendu est-il suffisamment important pour que la collectivité accepte de le financer, fût-ce en partie ? A-t-on besoin à cet effet de connaître la valeur scientifique du produit thermo-minéral ? La cure est-elle la méthode dont la balance bénéfices / risques est la plus favorable par rapport à d'autres traitements disponibles ? ou une alternative équivalente ? ou un moyen thérapeutique supplémentaire en sus d'un traitement standard admis ? Peut-on, faut-il, développer des essais comparatifs entre diverses stratégies thérapeutiques ?".

Il y a des années que la Société française d'hydrologie se préoccupe de l'évaluation de la thérapeutique thermale et notre revue en recueille les échos. Aujourd'hui, *La Presse thermale et climatique* est heureuse de pouvoir publier ces recommandations dont l'importance est manifeste et qui seront certainement très demandées et très lues.

La seconde ligne de défense du thermalisme consiste à reconnaître et à formaliser, à côté de la cure thermale traditionnelle, les autres "services médicaux" que peut rendre le thermalisme. Deux articles de cette revue proposent des orientations dans ce sens. Emmanuel Ricard, de la Société de santé publique, insiste sur l'importance de la prévention insuffisamment pratiquée en France et qui ne peut que se développer. Le thermalisme est bien placé pour l'intégrer dans ses programmes de prise en charge. Il le fait d'ailleurs déjà, depuis longtemps parfois. Hugues Desfour s'est imposé le recensement très soigneux des actions d'éducation thérapeutique instituées en complément de l'hydrothérapie et souvent en symbiose avec elle, comportant des conférences publiques et des ateliers en petits groupes et abordant les mesures d'hygiène propres à chaque domaine pathologique. Certaines pathologies se prêtent mieux que d'autres à cette approche comme les troubles de la nutrition, les allergies, l'asthme, les maladies de peau, les troubles du sommeil, de la mémoire ou de l'équilibre. Le thermalisme, avec son nursing et son espace-temps favorable, dispose, aussi, d'une position privilégiée pour intervenir dans la lutte contre les addictions. À côté du tabac, des excès alimentaires et des psychotropes, il pourrait aussi s'intéresser à l'alcool et aux drogues proprement

dites. Une autre indication se dessine : celle de la réadaptation douce après des événements traumatisants comme le cancer et son traitement et une étude vient d'être proposée à l'Afreth sur l'accompagnement et le suivi de femmes en fin de traitement pour un cancer du sein.

Les Recommandations de l'Afreth sont suivies en annexe d'un travail précieux de JP Demarez qui analyse la législation sur la recherche clinique en France et mesure à cette aune les différentes méthodes proposées dans les Recommandations. Ces considérations sont utiles à la recherche nationale ; elles permettent aussi des comparaisons avec ce qui se pratique à l'étranger.

L'ouverture du thermalisme français sur l'Europe et le monde ne date pas d'hier mais devient de plus en plus nécessaire à une époque où les réglementations s'élaborent de plus en plus en dehors de nos frontières et où certains pays de culture anglo-saxonne redécouvrent l'intérêt médical de la spa thérapie. Ce numéro contient un article canadien très instructif sur ce point. On trouvera aussi une recension assez complète du thermalisme espagnol et un travail d'hydrogéologie algérien.

La *Presse thermale* a toujours été alimentée par les travaux de la Société d'hydrologie. Ce numéro ne fait pas exception en publiant les actes des deux tables rondes qui se sont tenues au Sénat le 15 mars et ont marqué les journées 2007 de la SFH. La première était consacrée à l'enseignement de l'hydrologie et a recueilli des informations d'un grand intérêt pour le Collège français d'enseignants en crénothérapie (Cofec) en train de se mettre en place. La seconde table ronde a traité du thème des changements climatiques. Elle s'est ouverte par un exposé passionnant d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur le retentissement de la météo sur la vie et la santé des hommes depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

La revue ne serait pas complète sans la contribution habituelle de Jean Thomas qui poursuit ses observations cliniques d'une grande finesse chez les migraineux qu'il connaît si bien.

Un dernier mot pour signaler un changement à la rédaction de la revue. Il y a huit ans que j'en ai pris les rênes – c'est plus qu'un septennat ! – et il est temps de laisser la place à plus jeune pour ne pas tomber dans la routine. Pascale Jeambrun vient de terminer son temps de présidence et se trouve disponible pour mettre tous ses talents, qui sont grands, et son expérience du thermalisme et des médias au service de la Presse thermale. Nul doute qu'elle fera merveille avec l'aide de Jean-Baptiste Chareyras comme secrétaire de rédaction.

Elle contribue depuis longtemps à la bonne marche de notre revue comme secrétaire de rédaction en binôme avec Jean-Baptiste et je les remercie chaleureusement pour leur aide constante, de même que Robert Chambon qui a partagé la rédaction avec moi les premières années.

J'ai beaucoup aimé ce que j'ai eu à faire et je reste, bien sûr, à la disposition de tous les acteurs thermaux, et particulièrement du corps médical, pour continuer à les aider dans la mesure de mes moyens.

**Bernard Graber-Duvernay**